



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat de l'académie
de Poitiers
Direction des services
départementaux de
l'éducation nationale
de la Vienne

Évaluation
et expertise
pédagogique

Pôle civique

Affaire suivie par
Laurent Marien, IA-IPR
Géraldine Héquette, chargée de
mission au Pôle civique

Courriel
Laurent.marien@ac-poitier.fr
Pole.civique@ac-poitiers.fr

Téléphone
05 16 52 65 73
05 16 52 64 82

Télécopie
05 16 52 65 69

Adresse postale
22 rue Guillaume VII le Troubadour
CS 40625
86022 Poitiers cedex

Monsieur Laurent Marien,
Inspecteur d'académie, Inspecteur pédagogique régional
Réfèrent Mémoire et Citoyenneté

à
Mesdames et messieurs les professeurs en collège, en lycée et
en EREA

S/c de mesdames et messieurs les proviseurs, mesdames et
messieurs les principaux, mesdames et messieurs les directeurs.

Poitiers, le 06/09/2015

**Objet : Quatrième labellisation de projets pédagogiques liés aux
commémorations du Centenaire de la Première Guerre mondiale**

Mesdames, Messieurs,

L'année 2016 marquera le deuxième temps fort des commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale, notamment autour des mémoires et de l'histoire des batailles de la Somme et de Verdun qui témoignent du caractère industriel de la guerre qui dure et de l'engagement de l'ensemble des sociétés dans le conflit.

La Mission Centenaire a eu confirmation de la poursuite de ses activités d'impulsion et d'accompagnement de projets pédagogiques inscrits dans les commémorations du Centenaire de la Première Guerre mondiale. Une **nouvelle session de labellisation des projets pédagogiques** est, par conséquent, organisée pour l'année scolaire 2015/2016.

Ceux qui privilégieront batailles de Verdun (21 février - décembre 1916) et de la Somme (1^{er} juillet – novembre 1916), dans une perspective associant historique et géographie, pourront articuler le travail avec les élèves autour de trois problématiques :

- la géographie générale du champ de bataille à travers l'étude des cartes et paysages du front 1914-1918 (profondeur du réseau de tranchée, circulation, utilisation des paysages etc..),

- l'étude cartographique du champ de bataille de 1914 à 2014 : quelles mises en mémoire des paysages ? Quelles problématiques aujourd'hui autour de l'aménagement des anciens champs de bataille (circulation, développement économique autour des loisirs, du tourisme de mémoire, confrontation entre les différents acteurs territoriaux – politiques, habitants, etc.) ?

- les paysages hérités de la Grande Guerre à l'arrière : paysages urbains et géographie urbaine (noms de rue, places, etc..), aménagements....

Pour autant, si le centenaire des batailles de Verdun et de la Somme est particulièrement valorisé, l'année 1916 ne se réduit pas à ces deux événements: la Première Guerre mondiale dans son ensemble continue ainsi d'être commémorée. Aucune restriction thématique et chronologique ne préside donc à la politique de labellisation de la Mission du Centenaire.

Une approche pluridisciplinaire est, bien entendu, à privilégier. Sans être exhaustif, il convient d'insister sur le fait que les sciences, la technologie, les lettres, les langues vivantes notamment, ont leur place dans ces projets et un rôle à y jouer. L'industrialisation de la guerre ou encore l'engagement de toutes les sociétés sont, par exemple, des thèmes qui permettent de conjuguer les efforts de chacun, de rassembler plusieurs disciplines.

Par ailleurs, le dispositif « **mémoires héritées, histoire partagée** » est réinvestie comme cadre d'action pédagogique proposée aux enseignants pour l'année scolaire 2015-2016, sans exclure toutes les autres formes de projets que les équipes enseignantes souhaiteraient proposer. Vous retrouverez les informations complémentaires à l'adresse suivante :

<http://centenaire.org/fr/services-et-projets-educatifs/appel-projet-pour-le-second-degre-memoires-heritees-histoire-partagee>

Les nouvelles échéances pour candidater à la labellisation sont les suivantes :

- envoi au Référent académique Mémoire et Citoyenneté des dossiers de labellisation pour le 9 octobre 2015.
- envoi au Référent académique Mémoire et Citoyenneté des demandes de financement des projets labellisés pour le 10 février 2016.

Une note prochainement publiée au Bulletin Officiel de l'Education Nationale (BOEN) récapitulera les dispositifs nationaux mis en œuvre à l'occasion des commémorations de 2016.

Vous retrouverez ce courrier sur l'intranet académique, comme sur le site du Pôle civique, accompagné **des différents documents utiles à la mise en forme** des dossiers de demande de labellisation et à leur envoi à la Mission du Centenaire :

- un texte de cadrage, validé par l'Inspection générale de l'Education nationale (IGEN), qui indique les grandes orientations pédagogiques des commémorations pour l'année scolaire 2015-2016.
- une fiche de demande de labellisation d'un projet pédagogique et annexe (critères de labellisation) et une fiche de synthèse à remplir pour chaque dossier pour le Comité académique du Centenaire.

Je reste à votre disposition pour toute précision ou information complémentaire et vous remercie une nouvelle fois pour votre implication dans la mise en œuvre des commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale.



Laurent Marien, IA-IPR d'Histoire-géographie
Responsable du Pôle civique, Référent Mémoire et Citoyenneté

Cc : messieurs les DASEN de l'Académie